

Entre résidence indigène et domus gallo-romaine : le domaine antique du Parc de la Grange (GE)

Autor(en): **Haldimann, Marc-André / André, Pierre / Broilet-Ramjoué, Evelyne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **24 (2001)**

Heft 4

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-18992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d o s s i e r



1

Fig. 1
 Conrad Witz, *La Pêche miraculeuse*
 (1444). La parcelle du Parc de La
 Grange est située au dessus de la
 barque; on remarquera la présence
 d'un mur d'enceinte, d'une porte ainsi
 que de ruines.

Conrad Witz, *La Pêche miraculeuse*
 (1444). *Das Grundstück des Parc de
 La Grange befindet sich oberhalb des
 Schiffes; es sind eine Umfassungs-
 mauer, ein Tor sowie Ruinen sichtbar.*

Conrad Witz, *La Pêche miraculeuse*
 (1444). La località di Parc de La Grange
 è illustrata sopra la barca: si notano un
 muro di cinta, una porta e delle rovine.

Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE)

— Marc-André Haldimann, Pierre André, Evelyne Broillet-Ramjoué, Matthieu Poux

L'occupation du domaine du Parc de la Grange, depuis la période protohistorique jusqu'au 1^{er} s. apr. J.-C., éclaire sous un jour nouveau le rôle déterminant de l'aristocratie allobroge dans le processus de romanisation de la région genevoise au lendemain de la Conquête.



2

Fig. 2
La villa en cours de fouille.

Die Villa während der Ausgrabung.

La villa durante lo scavo.

Le cadre exceptionnel de la rade de Genève, sculptée par les glaciations et par le confluent du Rhône et de l'Arve, héberge depuis le Néolithique moyen – à partir de 4500 av. J.-C. – une population sédentaire. Parmi la succession des pentes et des plateaux encadrant l'extrémité occidentale du lac Léman, celles englobées dans l'actuel Parc de La Grange jouissent d'une exposition privilégiée. Abrité des vents dominants, offrant une vue majestueuse sur le plan d'eau et les cimes du Jura, il n'est guère étonnant que ce site soit occupé anciennement. Dès 1888 les travaux d'aménagement entrepris par William Favre, dernier propriétaire du domaine formé entre la fin du 17^e et le 18^e siècle, avaient révélé les murs d'une villa romaine. Légué à la Ville

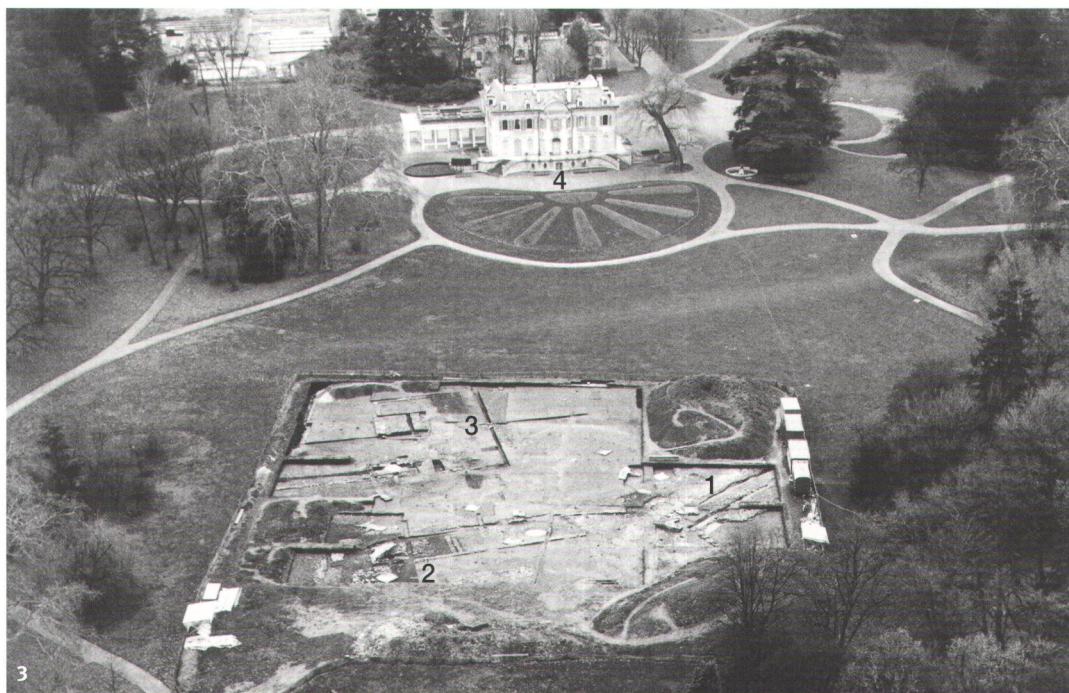
de Genève en 1918, le parc désormais public fut partiellement exploré en 1919 par Louis Blondel et Gaston Darier. Ils mirent au jour une villa à atrium et péristyle ainsi que deux bâtiments annexes identifiés comme des thermes et un *balneum*; l'ensemble était daté entre la seconde moitié du 1^{er} et la fin du 4^e siècle de notre ère. Blondel publia un remarquable compte-rendu de ses travaux en 1922, interprétant le spectaculaire ensemble mis au jour comme une villa *pseudourbana*. Sa connaissance des textes médiévaux et des inscriptions antiques découvertes dans le Bassin lémanique le conduisit vers un lien possible entre le toponyme de la parcelle, désigné depuis 1304 sous le vocable de *Frontonoy*, et deux inscriptions antiques

Fig. 3

Vue aérienne de la fouille en 1993: la route médiévale (1), le bâtiment du haut Moyen Age (2), l'angle nord-ouest du domaine gallo-romain (3), la Maison Lullin (4).

Luftbild der Ausgrabung von 1993: die mittelalterliche Strasse (1), das hochmittelalterliche Gebäude (2), die Nordwestecke des gallo-römischen Anwesens (3), Maison Lullin (4).

Veduta aerea dello scavo del 1993: la strada medievale (1), l'edificio dell'alto Medioevo (2), angolo nord-ovest del perimetro galloromano (3), Maison Lullin (4).



évoquant un des principaux magistrats de la région, Titus Riccius Fronto, *duumvir aerarii* de la cité de Vienne. Ce magistrat, issu d'une grande famille allobroge établie dans le Genevois, était chargé des finances d'une vaste région s'étendant de Valence à Genève; centrée sur Vienne, elle perpétuait le territoire de la tribu gauloise des Allobroges. Le plan lacunaire de la villa fut depuis souvent cité par la recherche sans qu'aucune exploration complémentaire ne vienne le préciser avant 1990.

De 1991 à 2001: un renouvellement complet des connaissances

Situés dans un parc inaliénable, les vestiges furent pourtant menacés à deux reprises au cours de la dernière décennie. En 1990, l'implantation des festivités du 700^e anniversaire de la Confédération dans la partie aval du Parc provoqua la découverte accidentelle de maçonneries antiques, suivie d'une première campagne de fouille entre 1991 et 1993 (fig. 3). Les résultats, spectaculaires, modifièrent la chronologie comme l'extension des occupations huma-

nes. Ainsi, outre un établissement de l'âge du Bronze final (1000-900 av. J.-C.) découvert le long du rivage préhistorique, la mise au jour de l'angle nord-ouest d'une enceinte encadrant un bâtiment agricole et une porte donnant accès à une crique aménagée révélait la présence d'un domaine clôturé entourant la villa fouillée en 1919. Large d'au moins 180 m pour une longueur avoisinant les 450 m, ce domaine antique, l'un des plus vastes de Suisse, est axé perpendiculairement à la pente et englobe le terrain entre la berge du lac et la principale voie romaine de la rive gauche du Léman (fig. 4); reliant Genève à l'Italie, son tracé est perpétué par la route de Frontenex. La disposition des bâtiments rend compte d'un plan classique: la maison de maître, établie sur une terrasse dominante, couronne une double rangée d'édifices disposés parallèlement aux murs d'enceinte latéraux et abritant les activités économiques du domaine: granges, greniers, écuries, logements, forges et autres infrastructures. L. Blondel, en se basant sur le territoire des Franchises médiévales, postule un domaine travaillé d'environ 140 hectares, délimité vers l'est par le nant du Traînant, au sud par la route de Grange Canal et



Fig. 4
Les vestiges romains au sein du cadastre moderne. En beige, la surface clôturée du domaine; en jaune, la surface du plan détaillé; en brun, le tracé de la voie antique.

Die römischen Spuren auf der modernen Katasterplan. Beige, der umzäunte Landsitz; gelb, der Detailplan; braun, das Trasse der antiken Strasse.

Vestigia antiche e catasto moderno. In beige, superficie perimetrale della tenuta; in giallo, superficie del piano dettagliato; in marrone, tracciato dell'antica strada.

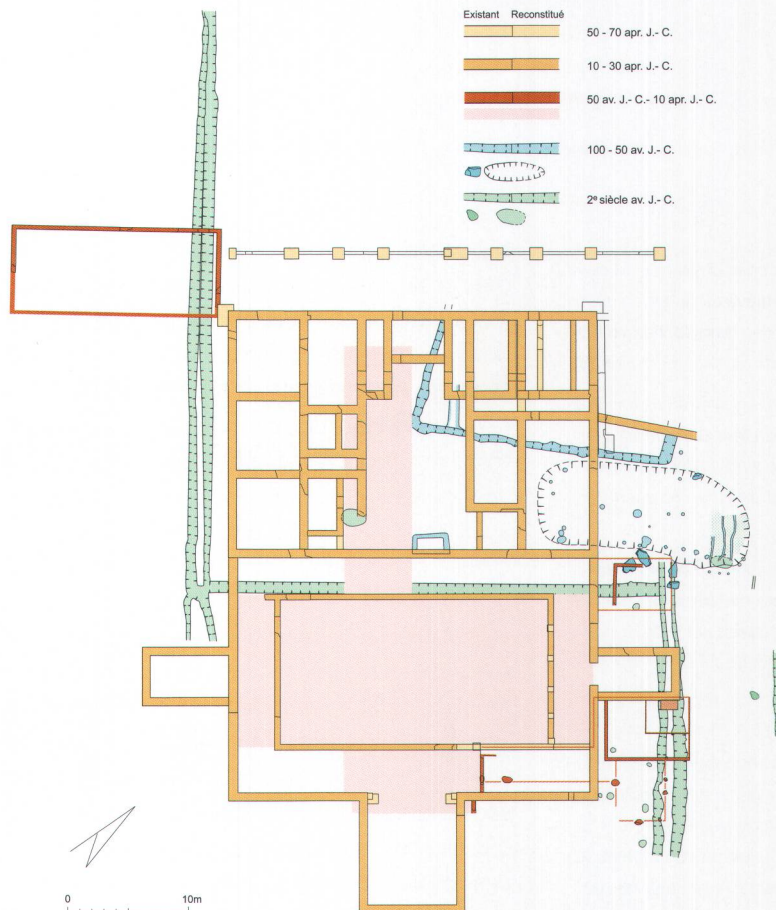
Fig. 5
Les phases protohistoriques et romaines précoces à l'emplacement de la *pars urbana*.

Die protohistorischen und frühromischen Phasen am Ort der Pars urbana.

Le fasi protostoriche e romane precoci nella zona della *pars urbana*.

à l'ouest par les limites du territoire urbain antique. Le dégagement entre la rive et le mur d'enceinte romain d'un puissant bâtiment du 5^e siècle de notre ère, partiellement habité jusqu'au 10^e - 11^e siècles, illustre l'exceptionnelle longévité du domaine antique. Une digue jalonne ensuite ce secteur; elle est bordée par une route médiévale empierrée aboutissant à une tour doublée d'une porte en bois. Coïncidence heureuse, la scène de la *Pêche miraculeuse* peinte par Conrad Witz en 1444 et qui offre la première représentation d'un paysage topographique, témoigne de l'existence d'un mur de clôture, d'une porte ainsi que d'un bâtiment en ruine situés à proximité du lieu fouillé (fig. 1).

La spectaculaire moisson scientifique récoltée n'était pas encore exploitée qu'une seconde intervention à l'emplacement de la *villa* à atrium débutait en 1995 (fig. 2). Les origines de la présence humaine et l'enchaînement des vestiges précédant la *pars urbana* sont un des aspects les plus spectaculaires de cette exploration achevée en février 2001. Autre volet majeur du dossier, le maintien d'une partie des bâtiments romains jusqu'au Moyen Age fera l'objet d'une publication future.



Aux origines d'une résidence allobroge

L'établissement de l'âge du Bronze final identifié sur la rive du Léman posait la question d'une fréquentation ancienne du plateau abritant la *villa* gallo-romaine. La présence éparse de silex néolithiques et de fibules du 5^e ou 4^e s. av. J.-C. volontairement mutilées apporte une réponse positive à cette question. Fréquentation donc, mais de quelle nature? La découverte dans les niveaux gaulois de six menhirs basculés sans doute à proximité de leur position d'origine offre une clé de lecture possible. Ces blocs erratiques de roches métamorphiques (gneiss, quartzite, etc.) pourraient, en compagnie d'autres blocs détruits entre le 1^{er} s. av. J.-C. et le début de notre ère, avoir formé un alignement mégalithique. Erigés entre le Néolithique et l'âge du Bronze, ces alignements sont interprétés comme des aires de rassemblement aux fonctions sociales ou religieuses (Yverdon et Lutry, VD). Les mégalithes du Parc de La Grange peuvent signaler un endroit de cette nature. Depuis le 2^e siècle avant notre ère, le plateau est jalonné par des fossés formant deux plans distincts (fig.5).

Fig. 6

Les deux fossés orientaux du réseau tracé au cours du 2^e s. av. J.-C. Ils sont implantés dans le lit d'un ruisseau préhistorique.

Die zwei östlichen Gräben des im Laufe des 2. Jh. v.Chr. angelegten Rasters. Sie sind in das Bachbett eines prähistorischen Flüsschens eingetieft.

Due fossati sul lato orientale della rete tracciata nel corso del II sec. a.C. Sono scavati nel letto di un fiume preistorico.

Fig. 7

Fibules et petits objets en bronze des niveaux gaulois: fibule filiforme à pied discoïde (A), fibule de Nauheim (B), idem mais mutilée (C), fibule d'Alésia (D), pousier de passoire (E), applique de seau ou de cruche (F).

Fibeln und kleine Bronzeobjekte aus den keltischen Schichten: Drahtfibeln mit Scheibenfuss (A), Nauheimerfibeln (B), idem aber absichtlich beschädigt (C), Alésia-Fibeln (D), Ring eines Siebes (E), Applike von Eimer oder Krug (F).

Fibule e suppellettili di bronzo dagli strati dell'età del Ferro: fibula filiforme a staffa discoidale (A), fibule tipo Nauheim (B e C spezzata), fibula tipo Alésia (D), parte di un colino (E), applique di secchia o brocca (F).

Fig. 8

Terres cuites architecturales: éléments en forme de tête de bélier (antéfixes?), tuile à rebord précoce.

Hauszier aus Terracotta: Widderförmige Elemente (Stirnziegel?), früher Leistenziegel.

Elementi architettonici in laterizio: a forma di ariete (antefissa?), tegolone di forma precoce.

Le réseau le plus ancien est implanté dans l'axe de la pente; il est matérialisé par deux fossés parallèles délimitant une bande de terrain large de 40 m pour une longueur reconnue de 80 m. Dans un second temps, le tracé initial est doublé (fig. 6) et relié par un fossé transversal. L'enclos à présent divisé en deux parties est flanqué en amont par une palissade bordant les fossés est. La partie aval abrite une fosse isolée; à l'extérieur, un radier de gravier terminé au sud par une fosse partiellement comblée de pierres est implanté au voisinage des fossés orientaux; sa fonction demeure indéterminée. Plus en amont, une zone de dépotoir livre un mobilier datable entre le 2^e et le début du 1^{er} siècle avant notre ère. L'ampleur du périmètre fossé est révélatrice d'un établissement important sans doute articulé en secteurs distincts; la grande quantité de céramique et la qualité peu commune des objets recueillis suppléent partiellement aux carences du plan: ils évoquent la «richesse» d'une élite allobroge établie en ce lieu.

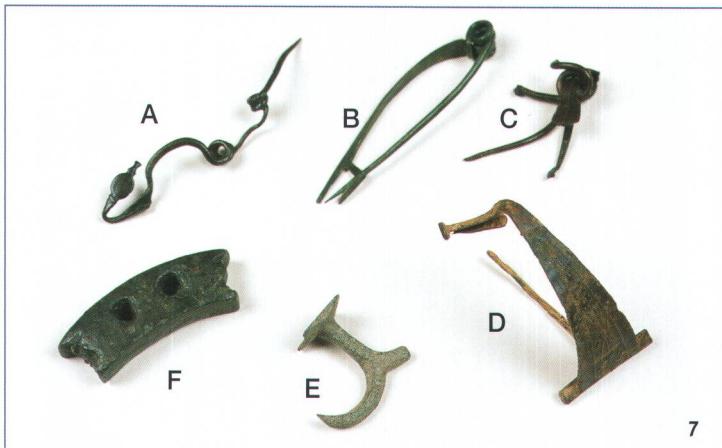


Les fossés sont comblés vers 100 av. J.-C.; leurs tracés ouest et sud sont partiellement scellés par des empierrements de roches métamorphiques. Le tracé oriental, comblé par des sédiments sableux, révèle une activité particulière: 3 menhirs sont basculés dans le fossé externe avant son remblaiement. Etablis dans l'angle sud-est de l'enclos aval, deux mégalithes de grande taille sont disposés sur un radier de pierres et précisément orientés vers le nord (fig. 9). Ils sont bordés par une vaste dépression quadrangulaire arasant les fossés orientaux; les poteaux et les deux fosses ménagées dans cette dépression témoignent d'un bâti. Des fossés peu profonds qui empiètent également sur le tracé du périmètre initial complètent ce plan en aval (fig. 10). L'enclos résultant, long de 20 m pour une largeur indéterminée pourrait délimiter un édifice.

L'ensemble des structures sont remblayées vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Les matériaux du remblai sont d'un intérêt particulier; outre de nombreux fragments de tuiles, près de 6'000 tessons de céramique, nombre d'objets métalliques ou en terre cuite ainsi qu'une faune abondante ont été recueillis (voir encadré). Provenant en majorité de la dépression, la nature du mobilier découvert évoque l'ensevelissement rituel des vestiges d'un édifice, une pratique déjà mise en évidence à Saint-Gervais GE.

Des fossés aux édifices post-césariens: une transition dans la continuité

Les fossés et les mégalithes étant désormais ensevelis, le terrain est occupé dès 50 av. J.-C. par deux bâtiments en bois encadrant une cour de gravier damé. Cet ensemble est inscrit avec précision au sein des fossés protohistoriques anciens; leur tracé devait probablement être perpétué par des haies. Plusieurs restructurations sont perceptibles au sein du bâtiment amont, la plus récente survenant entre 10 av. et 10 apr. J.-C. La délimitation occidentale de la cour rend plausible l'existence d'autres bâtiments en bois symétriques, situés dans un secteur non fouillé. Une allée de gravier damé prolongeait



7

Le Parc de la Grange à l'époque gauloise: l'apport des petits objets. Le nombre et la qualité des petits mobiliers issus des horizons gaulois et augustéens du Parc de la Grange, en cours d'étude, tranchent avec l'ordinaire des habitats contemporains fouillés à Genève ou sur le Plateau suisse occidental.

La «richesse» du site se traduit en premier lieu par l'abondance des éléments de parure en bronze, en fer et en verre retrouvés. Une vingtaine de fibules, en majorité datables du second Âge du Fer, ont été identifiées (fig.7). Cinq d'entre elles évoquent un faciès ancien correspondant à la Tène ancienne: fibule à pied spiralé (*Spiralfussfibel*), fibule à pied discoïde dérivée du type de Marzabotto et fibule incomplète à pied tubulaire et arc en anse de panier. Elles soulignent la pérennité d'une fréquentation des lieux au 5^e ou 4^e s. av. J.-C., contemporaine de la nécropole des Arpillères établie à deux kilomètres du site. Plusieurs fragments de bracelets côtelés en verre bleu à filaments jaunes, datés de La Tène moyenne, pourraient établir une continuité avec les occupations postérieures.

Quatre fibules de Nauheim, plusieurs fibules filiformes et un fragment de bracelet en verre bleu à profil triangulaire sont autant de fossiles directeurs de La Tène D1. D'autres types plus évolués, d'inspiration italique, sont caractéristiques de La Tène D2: quatre fibules à collerette, une fibule à arc rubané et deux fibules de type Alésia avec système de fermeture à charnière, innovation introduite par l'armée romaine – l'une d'elles comporte un fin décor représentant un trophée naval. Deux fibules de même construction, de type Aucissa, datent de la période augustéenne, à l'instar d'autres types plus classiques (fibules à plaquettes, fibule à cœur de paon). La cohabitation de tous ces types et leur datation couvrent l'ensemble du 1^{er} s. av. J.-C.

La présence d'importations de vaisselle en bronze antérieures à la construction de la *villa* retient également l'attention: deux pieds de cruches ou de seaux à garniture métallique et un pucier de passoire sont liés au service cérémoniel du vin. Leur apparition dans des contextes datés du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., en association avec des amphores vinaires Dressel 1B et de la vaisselle de table importées d'Italie, témoigne d'une acculturation rapide aux usages de table méridionaux.

Particulièrement remarquable est le nombre de fibules intactes et pour certaines encore fermées. Il peut donc difficilement s'agir d'objets perdus ou mis au rebut. D'autres comportent, à l'inverse, des indices très nets de mutilations volontaires: ressort entièrement déroulé, arc ployé à 90°, brisé et inséré de force entre les spires du ressort, relèvent d'une volonté de destruction systématique. Plus précisément, d'un acte à caractère sacrificiel bien connu des spécialistes: l'offrande de fibules visant à «s'attacher» symboliquement



8

les faveurs d'une divinité est bien attestée sur les sanctuaires, par exemple à Martigny. Le fait qu'elle concerne aussi bien des types de La Tène ancienne que finale pourrait témoigner de pratiques étalées sur plusieurs siècles.

C'est précisément à proximité des menhirs basculés que se concentrent une majorité des fibules retrouvées. Cinq d'entre elles proviennent de la dépression comblée au milieu du 1^{er} s. av. J.-C., qui a livré de nombreuses céramiques, amphores vinaires et fragments de *tegulae* et deux grands éléments en argile figurant des têtes animales surmontées de cornes enroulées (fig. 8). Apparentés aux chenets décorés de la fin de l'époque gauloise, leur grande taille évoque plutôt des terres cuites architecturales: ultimes vestiges d'un autel domestique ou d'un bâtiment à vocation collective et culturelle enfouis, à l'instar des menhirs, lors de l'aménagement de la *villa* romaine?

Ces indices orientent l'interprétation du site dans deux directions. Ils soulignent, d'une part, le niveau de vie élevé des occupants du site. La typologie et l'ornementation de certaines parures, comme l'abondance des importations, trahissent une ouverture précoce aux influences italiennes rarement observée en dehors du cercle restreint des élites indigènes.

Leur mode de dépôt et les manipulations dont elles sont l'objet, d'autre part, relèvent d'actes rituels dont la nature et le contexte restent à définir. Si l'on ne saurait à proprement parler de «sanctuaire», ils sont une donnée à prendre en compte dans la définition du site. Sphère domestique et religieuse sont souvent dissociées, alors que leur imbrication dans les habitats de cette période apparaît de plus en plus évidente. Elle est même une caractéristique de certaines résidences aristocratiques, comme celles de Braine et de Fontenay-le-Comte (F): les textes et l'archéologie indiquent que le droit d'exercer des sacrifices était réservé à l'élite, à l'instar de la pratique du festin cérémoniel organisé à l'échelle de la famille ou du «clan» et copieusement arrosé de vin d'Italie.

Cet ascendant économique et politique s'illustre, à l'époque romaine, par une monumentalisation des bâtiments accompagnée des mêmes marqueurs (vaisselle métallique, riches parures, importations et armement). La concentration des indices à proximité du futur péristyle de la *domus* n'est, à cet égard, peut-être pas sans importance. Il est possible que son emplacement perpétue celui d'un premier espace de représentation, fréquenté dès l'époque gauloise pour la tenue de festins et processions religieuses. Architecture et petits mobiliers incarnent, avant comme après la Conquête, la vocation première de ces résidences rurales d'un genre particulier: exploitation du terroir, célébration des élites et de leurs prérogatives politico-religieuses.

Fig. 9

Les deux mégalithes aménagés vers 100 av. J.-C. Le dispositif est rigoureusement orienté vers le nord.

Die zwei gegen 100 v.Chr. angeordneten Megalithe. Sie sind klar nach Norden orientiert.

Due megaliti posati verso il 100 a.C. e orientati esattamente verso nord.

l'axe central de la cour en direction du nord-ouest. Son tracé qui jouxte les structures antérieures est attesté sur près de 20 m jusqu'au voisinage d'un troisième édifice rectangulaire.

Ce plan complexe laisse entrevoir les différentes composantes d'un domaine d'importance. La disposition globale des bâtiments suggère une *pars urbana* encadrant la cour, et une *pars rustica* qui se développerait en contrebas, le long de l'allée.

Entre 10 et 80 de notre ère: la monumentalisation de la résidence

Edifiée entre 10 et 30 apr. J.-C., la *villa* à atrium, établie en contrebas de la cour de gravier, perpétue l'agencement du domaine post-césarien: trois de ses façades sont alignées sur les limites antérieures. Son emprise au sol de 600 m² (30 m par 20 m) est assainie par une couche de gravier jonchée d'éclats de taille. Provenant sans doute de gisements morainiques voisins, près de la moitié des pierres utilisées pour la construction ont été extraites de blocs de roches métamorphiques, le même matériau utilisé pour les mégalithes et les empièvements scellant les fossés protohistoriques. Les murs sont pour la plupart chaînés. Afin d'assurer une isolation sans faille des locaux, tous les espaces internes ont été remblayés par une couche argileuse épaisse de 50 cm. Aucun des sols aménagés sur ce remblai n'a survécu; des fragments de mosaïques à fond blanc assurent leur caractère luxueux. Les destructions subies par la *villa* ont fait disparaître toutes les élévations; la contemporanéité des murs du corps d'habitation est pourtant assurée, seuls un galandage et deux bouchons ponctuels témoignant de transformations postérieures.

Les bâtiments augustéens en bois, vraisemblablement encore habités pendant la durée du chantier, sont ensuite démolis, leurs sols et la cour centrale remblayés afin de permettre l'édification du péristyle. Conçu comme un second rectangle de 600 m², il est adossé à la façade arrière de la *villa*, ses murs de périmètre reprenant le tracé des façade-

Fig. 10

L'angle sud-ouest de l'enclos aménagé pendant la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Son alignement divergent apparaît en regard des maçonneries de la *villa*.

Die Südwestecke der Umfriedung aus der 1. Hälfte des 1. Jh. v.Chr. Ihre abweichende Ausrichtung erscheint in Bezug auf die Mauern der Villa.

Angolo sudovest degli fossati della prima metà del I sec. a.C. Il loro orientamento risulta divergente rispetto alle mura della villa.



des augustéennes encadrant la cour de gravier. Deux exèdres servant probablement d'*aulae* flanquent les portiques latéraux, tandis que le portique sud accueille un imposant vestibule. Contrairement au milieu urbain qui voit le péristyle placé à l'arrière du *tablinum*, il est ici placé devant l'atrium, faisant écho au passage de Vitruve qui préconise cette disposition pour les maisons de campagne.

Le *dominus* reçoit dans cet espace ses hôtes et traite les requêtes de ses clients; seuls les premiers sont conviés dans la maison. En franchissant le large accès de l'atrium, protégé des regards par de grands vantaux de bois, ils pénètrent dans l'atrium, agrémenté par une pièce d'eau, pour se rendre au *tablinum* situé dans son prolongement (fig. 11). Conçue comme un salon plus qu'un bureau, cette pièce essentielle est encadrée par deux couloirs de largeur inégale. Le plus étroit, réservé à la domesticité, donne accès au quartier servile caractérisé par des locaux de grande dimension (Pompéi, Maison de Ménandre). La moitié occidentale de la demeure

abrite les *cubicula* de la famille, desservis par un couloir menant également à une cage d'escalier, seul témoin subsistant d'un étage entièrement disparu et strictement réservé au cercle familial. Ce plan italique, en tous points comparable aux modèles campaniens de Pompéi et de Herculaneum est encore peu connu en Gaule.

Une restructuration majeure de la *villa* est entreprise entre 50 et 80 de notre ère. Elle modifie le jeu des toitures, voit l'adjonction d'un portique à fronton central du côté lac, transforme l'aspect du péristyle et actualise le décor peint. Ainsi rénovée, la *domus* rivalise à nouveau avec les résidences contemporaines en Italie.

Du plan de la résidence à sa restitution

L'atrium est la pièce centrale de la *domus* antique; il est caractérisé par une toiture suspendue à 4 pans qui convergent vers une ouverture (*impluvium*) dominant un bassin installé au sol (*compluvium*).

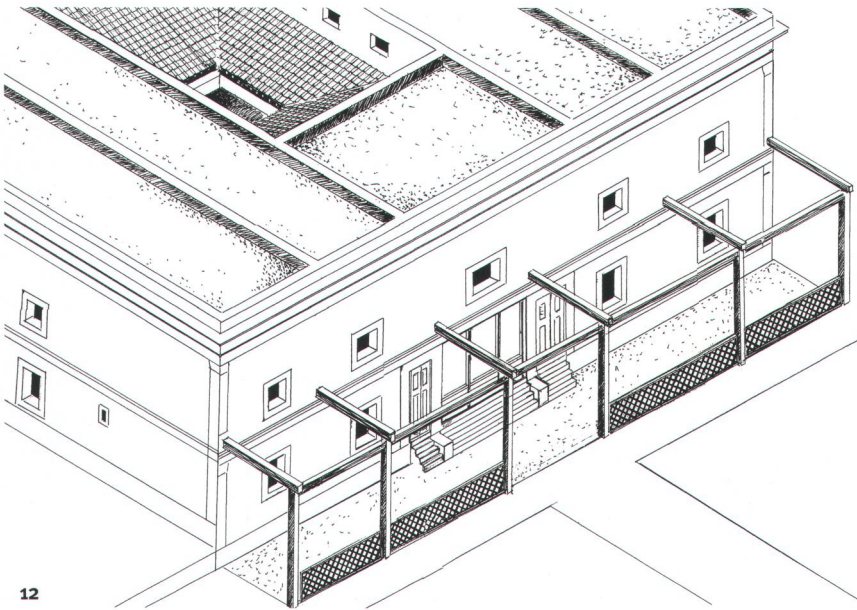
Fig. 11

La *villa* en cours de dégagement: portique néronien (1), chambres (*cubicula*) (2), cage d'escalier (3), salon (*tablinum*) (4), couloirs (5), atrium (6), péristyle (7).

Die *Villa* während der Ausgrabung: Neronische Portikus (1), Zimmer (*cubicula*) (2), gefangene Treppe (3), Salon (*tablinum*) (4), Gänge (5), Atrium (6), Peristyl (7).

La *villa* in corso di scavo: portico neroniano (1), camere (*cubicula*) (2), scala (3), salone (*tablinum*) (4), corridoi (5), atrium (6), peristilio (7).





12

Fig.12
La façade nord de la villa tardo-augustéenne (10-30 apr. J.-C.).

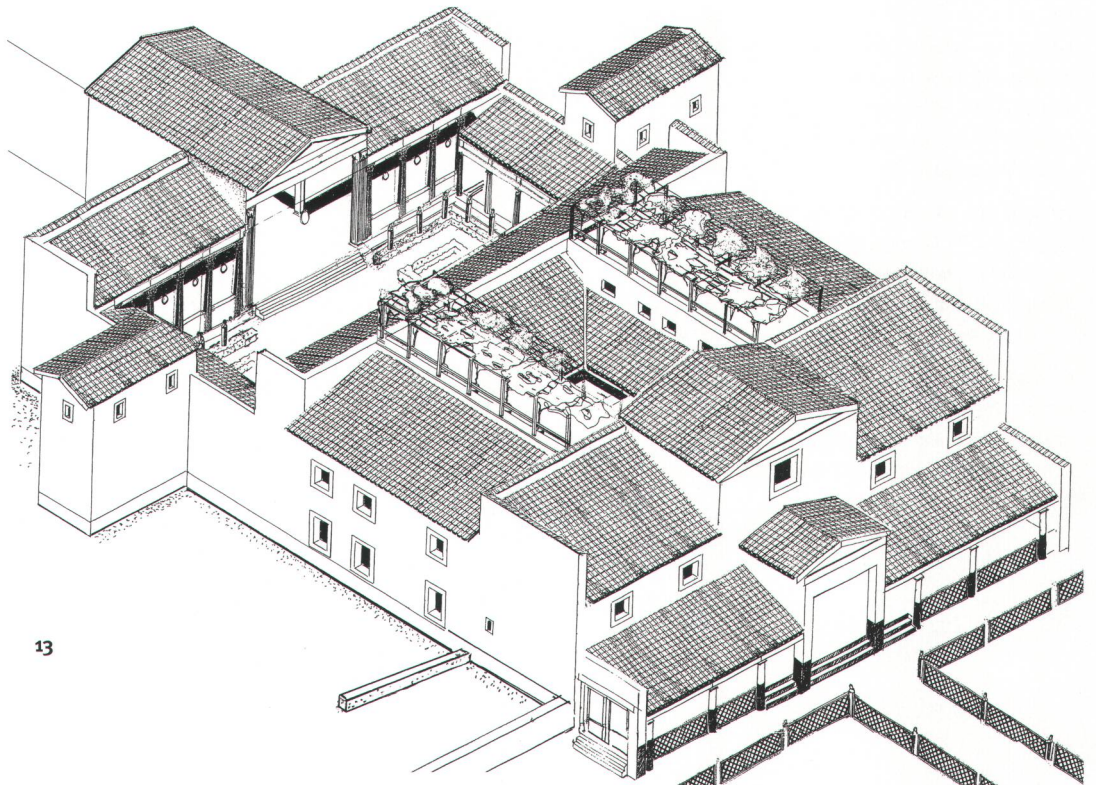
Die Nordfassade der Villa aus spä-
taugusteischer Zeit (10-30 n.Chr.).

La facciata nord della villa tardo-
augustea (10-30 d.C.).

Fig. 13
La villa rénovée entre 50 et 80 de
notre ère; vue sud.

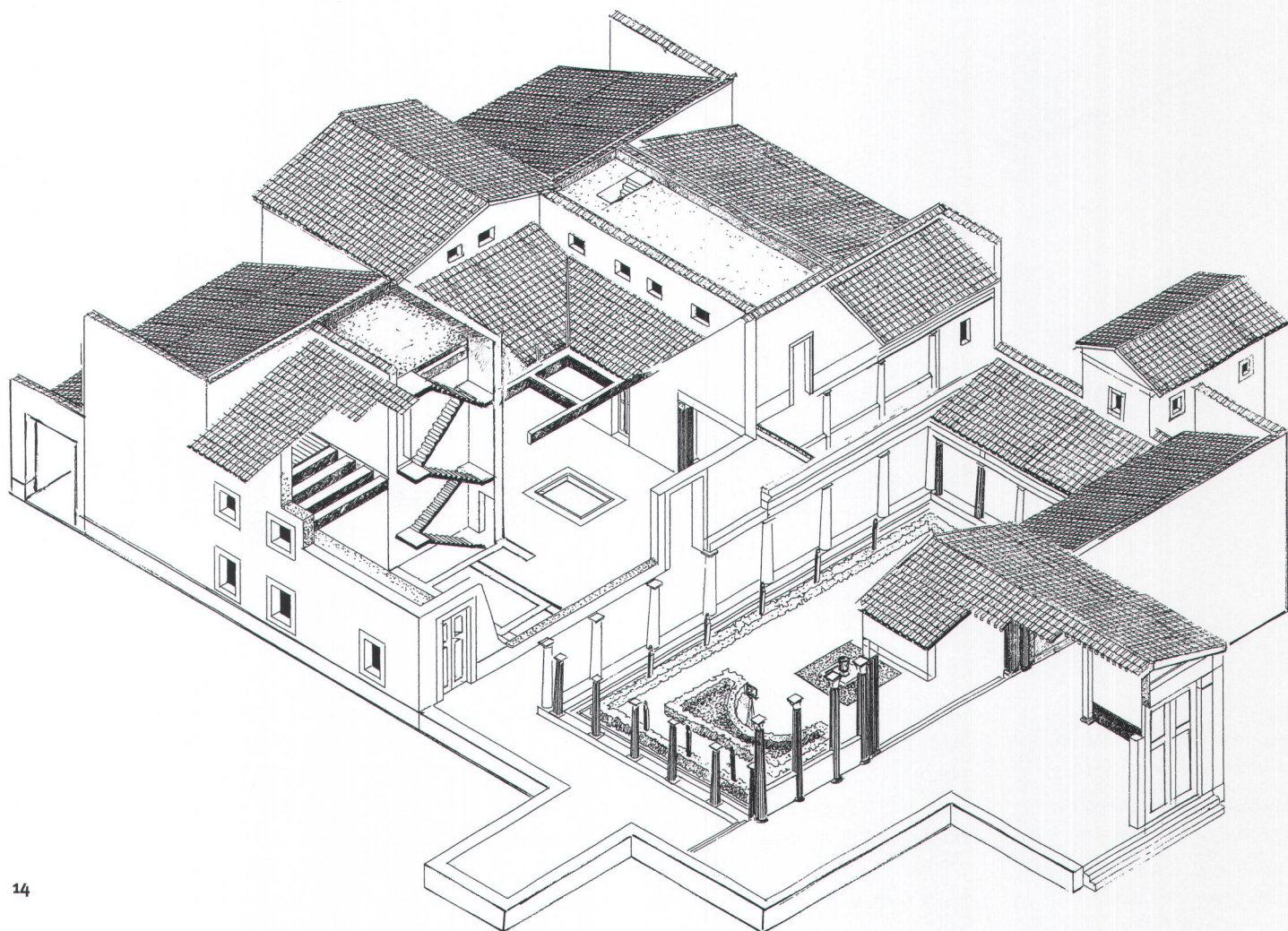
Die zwischen 50 und 80 unserer
Zeitrechnung renovierte Villa,
Südansicht.

La villa, dopo la ristrutturazione del
50-80 d.C., vista da sud.



13

Ce modèle architectural est apparu en pays étrusque vers la fin du 4^e ou au début du 3^e siècle (*atrium toscanicum*). La variété sans égale des maisons à atrium de Pompéi reflète son évolution; dès le 2^e s. av. J.-C., l'adoption progressive d'une mode décorative hellénistique entraîne l'apparition d'une toiture portée par quatre colonnes (*atrium tétrastyle*) de style corinthien, ionique ou toscan. En Narbonnaise, l'atrium est attesté à Ensérune, à Glanum, à Narbonne, et à Orange. En Gaule Chevelue, l'exploration du «temple de Cybèle» à Lyon révèle une vaste maison à atrium toscan et péristyle édifiée vers 30 av. J.-C. Le caractère officiel de cette maison dominant le théâtre et associée à de puissantes citernes alimentées par une adduction d'eau est indéniable. Rien n'interdit de penser qu'elle fut la résidence d'Auguste lors de son séjour de 3 ans en Gaule et par conséquent le lieu natal de Claude. Les exemples les plus récents de maisons à atrium sont apparus à Bibracte entre 20 av. J.-C. et le règne de Tibère. Le corpus observé en Gaule



14

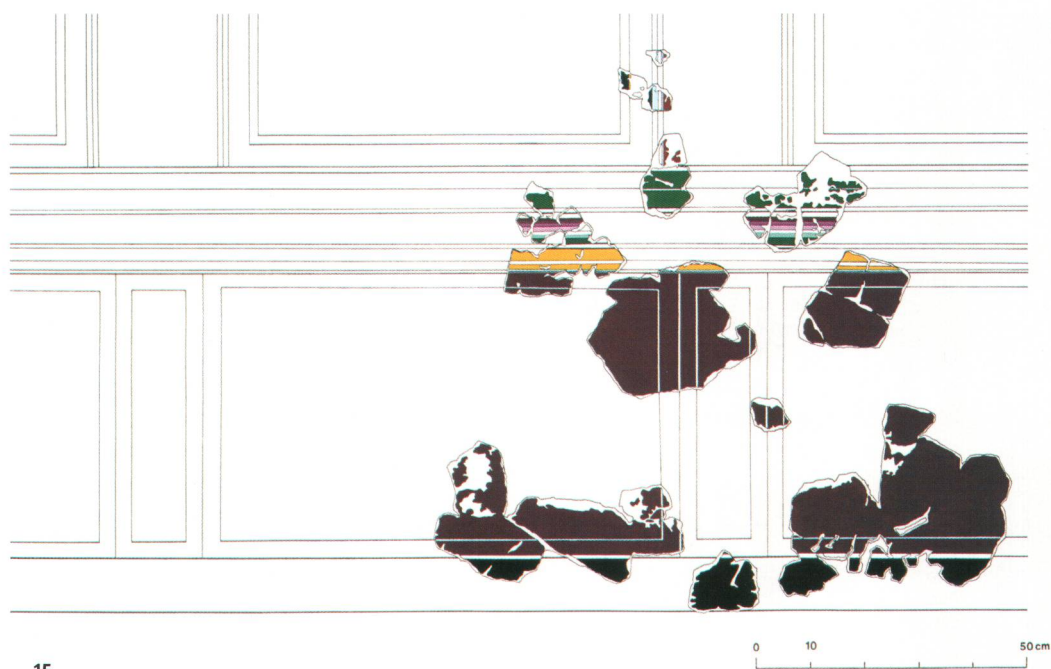
Fig. 14
Ecorché de la villa rénovée entre 50 et 80 de notre ère; vue nord.

Rekonstruierte Ansicht der zwischen 50 und 80 unserer Zeitrechnung renovierten Villa, Nordansicht.

Scorcio della villa, ristrutturata tra il 50 e l'80 d.C., vista da nord.

témoigne d'un retour en force de l'*atrium toscanicum*, un modèle ancien allant à l'encontre de l'évolution gréco-orientale constatée à Pompéi. Si la restitution des toitures d'un atrium est acquise, elle ne l'est pas pour les corps de logis qui l'entourent. Paradoxalement, les exemples de Pompéi ne peuvent fournir de renseignements: leurs parties sommitales ont disparu et les reconstitutions publiées présentent des toitures à arêtier sans tenir compte de la différence de largeur des corps de bâtiments. Or, il faut une symétrie de largeur pour qu'une toiture en arêtier soit possible avec des tuiles antiques. La recherche actuelle s'oriente vers une individualisation de chaque corps, impliquant une architecture à toi-

tures cloisonnées d'un seul versant. Les restitutions du début du siècle, au delà de leur détails discutables, proposent des terrasses au contact de la mitoyenneté: solution plausible qui a le mérite de ne pas monter trop haut le jeu des toitures. Les salles flanquant l'atrium de la *domus* du Parc de La Grange sont groupées en doubles travées, celles jouxtant l'atrium étant moins larges. Cette disposition originale pose la question épineuse du type de couverture. Une toiture à double versant se terminant sur la façade par un pignon à pente dissymétrique ou une toiture en arêtier aux angles seraient en contradiction avec le plan au sol: les pans de toit se déversant sur ceux de l'atrium priverait d'éclairage les locaux flanquant ce dernier.



15

Fig. 15
Reconstitution du décor de l'aula orientale du péristyle.

Rekonstruktion des Dekors der östlichen Aula des Peristyls.

Ricostruzione dell'ornamento dell'aula orientale del peristilio.

Fig. 16
Inscription de Titus Riccivs Fronto, mise au jour à Genève.

Inscritt des Titus Riccivs Fronto, in Genf entdeckt.

Iscrizione di Titus Riccivs Fronto, emersa a Ginevra.

La solution la plus satisfaisante serait d'envisager au moins une toiture terrasse sur les travées qui bordent l'atrium; elle a le mérite d'impliquer une paroi murale pour la façade côté lac qui satisfait des impératifs scénographiques. En développant ce thème, on pourrait envisager un premier bâtiment unitaire d'inspiration hellénistique, caractérisé par une toiture entièrement en terrasse bordée par des entablements (architrave, frise, corniche) et des bandeaux lisses au niveau des planchers (fig. 12).

Le péristyle est conçu comme un espace hiérarchisé: le rôle de liaison des portiques latéraux leur confère des proportions inférieures aux portiques frontaux. Le portique nord, adossé à la *domus*, a une fondation en mur continu stabilisant une charge importante; cette donnée plaide en faveur d'un portique étagé comportant un registre inférieur de colonnes toscanes à fûts lisses, attestées par des fragments d'enduits, et un registre supérieur de colonnes probablement ioniques. Avec son sol surélevé et un mode de fondation analogue, le portique sud doit dominer les toitures des portiques latéraux; seul un ordre corinthien ou composite peut

résoudre l'exigence posée par la hauteur des colonnes qui doivent atteindre 5 m.

La rénovation de l'édifice voit l'adjonction d'un portique installé le long de la façade sur lac. Deux pilastres encadrant le tablinum impliquent une hiérarchie avec un porche régnant au dessus du portique, dans l'axe de la façade. Ce système, identique aux maisons du port d'Herculanum, rehausse l'axialité de l'édifice; il est transposé sur les toitures par un pignon à deux pans placée sur le tablinum tandis que la façade est dotée d'un toit à un seul versant (fig. 13). Le péristyle est rénové dans la même ligne formelle en introduisant d'autres références décoratives. L'écartement des bases en molasse insérées dans les stylobates des portiques latéraux révèle une disposition toscane. Les fûts à cannelures doriques (enduits sur terre cuite) qui remplacent les colonnes antérieures à fût lisse (enduits noirs et bordeaux) traduisent une hellénisation du toscan érigé en ordre. L'installation d'un porche au centre du portique sud crée une axialité analogue à celle de la façade lac (fig. 14). La rénovation entreprise modifie donc radicalement l'allure générale de la *domus* et de son péristyle.

Les peintures murales. « Cette villa s'est révélée très riche en stucs »; le terme stuc employé par L. Blondel en 1922, alors largement utilisé par les archéologues, qualifiait tout revêtement peint. En plus des enduits blancs à graffites losangés d'une des salles à l'ouest de l'atrium, de ceux rouges découverts dans une pièce nord de la résidence et de ceux blancs marmoréens agrémentés de lignes jaunes ou rouges retrouvés dans la partie ouest du chantier, L. Blondel distingue deux autres séries de fragments de peinture murale. La première illustre des fonds polychromes de provenance non précisée et caractérisée par une surface picturale lisse, constituée de « paillettes brillantes ». La deuxième est composée d'enduits moins soignés, à fonds roses superposés par d'autres couleurs, notamment du noir et du vert; elle a été observée in situ dans la partie nord-est du péristyle. De ce riche matériel, seuls six témoins sont déposés au Musée d'art et d'histoire de Genève.

La provenance des 5000 fragments de peinture murale recueillis entre 1995 et 2000 fournit peu d'indications sur leur emplacement original; elle précise tout au plus la date de leur destruction. Malgré cette limitation, la collection picturale recueillie permet une lecture des programmes décoratifs mis en œuvre au sein des bâtiments dégagés.

Deux ensembles proviennent des bâtiments augustéens (10 av.-10 apr. J.-C.). Se développant sur des fonds blancs, ils figurent des décors simples, linéaires, restituant probablement un jeu sobre d'encadrements noirs, rouges et bleu-beige, séparés par des bandes noires, au-dessus d'une plinthe imitant du marbre blanc moucheté. Ce matériel vient s'ajouter aux fragments de même époque, mis au jour à Saint-Antoine GE et à Saint-Gervais GE. Il atteste l'existence d'un troisième style provincial précoce largement adopté, issu de la Narbonnaise et plus particulièrement de la Vallée du Rhône. Outre les exemples genevois, ce style n'a pu être mise en évidence en Suisse qu'à Massongex VS.

Quatre groupes de peinture murale reflètent la décoration originelle de la villa à atrium et péristyle. Le premier livre un décor relativement élaboré (fig. 15) comportant une plinthe noire puis une zone inférieure à compartiments bordeaux et encadrements bleus sur laquelle prend place une fausse moulure tripartite (jaune, blanche et verte à filets polychromes) qui fait le lien avec un champ médian très lacunaire. Ce registre devait se composer d'étroits interpanneaux noirs (24 cm de largeur), flanqués de hampes grêles bleu-rosé alternant avec des panneaux rouges. En Gaule, des ensembles picturaux comparables, datés entre 10 et 30 apr. J.-C., peuvent être cités.

Une autre série de fragments proches, de mêmes couleurs avec des fonds blancs, conserve aussi des parties de revêtement de colonnes provenant probablement du portique est du péristyle; le décor précédant pourrait alors trouver place dans l'*aula* voisine. Une ornementation unitaire du péristyle apparaîtrait ainsi: il serait paré d'une zone inférieure noire et bordeaux, d'un registre médian rouge et noir, voire d'une partie supérieure blanche.

Toujours en relation avec le péristyle, le troisième groupe présente des fonds roses et bordeaux ainsi que des éléments d'une ouverture blanche; on peut se demander s'il ne provient pas du portique à étage adossé à la *domus*. Les ensembles blanc-gris formant le dernier groupe reproduisent l'aspect du marbre blanc. Ces champs monochromes sont agrémentés de bandes linéaires ornées de stucs, comme le prouvent des tracés incisés en forme de «V». Seraient-ce les graffites losangés dont parlait L. Blondel au sujet de l'une des pièces bordant l'atrium? Cette hypothèse permettrait d'envisager les groupes «marmoréens» dans l'atrium même, lui conférant ainsi un aspect luxueux. Cette solution ornementale s'apparenterait cette fois à des modèles campaniens, tels l'atrium du prince de Naples à Pompéi.

L'évolution décorative de la *domus* demeure une énigme à partir de 50 apr. J.-C.; aucun ensemble pictural ne vient compléter les décors observés in situ dans le péristyle en 1919, depuis disparus. Des revêtements lithiques de bas de paroi ont été retrouvés en position secondaire dans la partie ouest du chantier; ce genre de décor ne serait pas surprenant dans une demeure de la seconde moitié du 1er siècle. En dépit de cette phase inconnue, les témoins picturaux de la première *domus* révèlent leur originalité; ils allient avec bonheur et sobriété les influences romaines à celles d'inspiration plus locales.



16

Le Parc de La Grange: un lieu de mémoire

La présence humaine observée au fil du temps dans le parc de La Grange conduit à s'interroger sur les causes de son exceptionnelle continuité. Les six menhirs découverts sur la terrasse dominant la parcelle, témoins épars d'un alignement mégalithique, offrent une explication possible. Ils signaleraient dès le Néolithique une aire de rassemblement, un lieu privilégié qui serait à l'origine du formidable enchaînement des implantations humaines.

L'aménagement d'un réseau de fossés à partir du 2^e s. av. J.-C. implique l'existence d'un habitat; en dépit de sa destruction presque complète, la collection d'objets mise en évidence ainsi que leur traitement en partie rituel suggèrent une résidence aristocratique analogue à celles observées en Gaule. La charnière entre la fin du 2^e et le début du 1^{er} s. av. J.-C. est marquée par une rupture: les menhirs basculés dans un fossé, ceux aménagés vers le nord, la construction d'un bâti et le tracé du nouveau réseau de fossés témoignent d'un changement de plan faisant fi du périmètre initial. Établies peu après le rattachement contraint des Allobroges à la province romaine de la Narbonnaise, abandonnées entre la révolte allobroge de 61 av. J.-C. et la Guerre des Gaules, ces structures reflètent une période de crise. Leur comblement rend compte de pratiques rituelles similaires à celles observées au sein des aires cultuelles genevoises. Dès 50 av. J.-C., le développement d'un domaine axé sur le tracé des fossés du 2^e s. av. J.-C. marque un retour conscient au plan original. A partir de

Bibliographie

Blondel L. et Darier G., La villa romaine de La Grange, Genève, Indicateur des Antiquités Suisses, n.s., 24, 1922, 72-88.

Fuchs M. et Ramjoué E., Des ateliers chez les Helvètes, Les peintures dans les provinces de l'occident romain:

La Suisse, Jeunesse de la Beauté, la peinture romaine antique, catalogue d'exposition, Paris, 1995, respectivement 122-130 et 172-185.

Haldimann M.-A. et Moinat P., Des hommes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève, AS 22, 1999, 170-179.

Poux M., Espaces votifs - Espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos, J.-L. Brunaux (dir.), Des enclos, pourquoi faire? Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (1989), Revue Archéologique de Picardie 1-2, 2000, 217-232.

Terrier J., Parc de La Grange, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève, Genava, n.s. XLVIII, 2000, 191-194.

Crédit des illustrations

B. Jacot-Descombes, Musée d'Art et d'Histoire, Genève (fig. 1);

Service cantonal d'archéologie: G. Zoller (fig. 2, 3, 6, 11), M. Berti, plan (fig. 4, 5), M. Delley (fig. 7, 8, 9, 10, 16), E. Broillet-Ramjoué, reconstitution et dessin (fig. 15), G. Deuber, aquarelle (fig. 17);

P. André, reconstitution et dessin (fig. 12, 13, 14).

10 de notre ère, le plan de la villa à atrium, entièrement conditionné par les limites anciennes, monumentalise la mémoire héritée du sol, gage de légitimité. Le choix d'un plan à atrium toscan, forme italique par excellence, rend compte d'une volonté de se référer à la culture romaine. Alliée à la continuité exprimée par le terrain, la villa caractérise son propriétaire, à l'évidence un membre d'une des grandes familles aristocratiques allobroges (fig. 17).

Signal pour la batellerie lémanique comme pour la rive helvète, imposante pour les voyageurs cheminant sur la voie menant vers l'Italie, cette riche et austère demeure est l'expression renouvelée d'un prestige familial, un témoin de la légitimité territoriale de son propriétaire et de son adhésion à la romanité. Sa programmation survient pendant une période marquée par la proximité des élites allobroges et du pouvoir impérial: Valerius Asiaticus, membre éminent de l'aristocratie allobroge et propriétaire des jardins de Lucullus à Rome, fut par deux fois consul avant sa mise à mort en 47 (Tacite). L'hypothèse formulée par L. Blondel en 1922 garde toute son actualité: Titus Riccius Fronto, *duumvir aerarii* de la Viennoise et illustre descendant de la famille des *Ricii* documentée par plusieurs inscriptions découvertes à Genève et en Haute Savoie (fig. 16), peut assurément correspondre au profil du propriétaire des lieux.

Lieu de rassemblement plausible depuis la Préhistoire, berceau possible d'une branche de l'aristocratie allobroge, signal de romanisation incontournable, la villa du Parc de La Grange s'inscrit à son tour comme un lieu de mémoire. Son développement pendant le Bas Empire et son maintien partiel jusqu'au cœur du Moyen Age témoigne de sa durée. La persistance jusqu'à nos jours d'un domaine aux dimensions étonnamment proches de celles de l'enceinte gallo-romaine, d'un domaine qui abrite aussi une maison de maître du 18^e siècle et ses dépendances – la maison Lullin – résonne comme un écho de cette continuité, toujours perceptible au sein de notre environnement contemporain. █

Zusammenfassung

Es scheint überraschend, dass ein öffentlicher Park das Objekt einer geplanten Rettungsgrabung ist. Dennoch, die Arbeiten der letzten zehn Jahre erneuern vollständig unser Verständnis der gallo-römischen Villa, die 1888 entdeckt und 1919 teilweise erforscht worden war. Die lange Anwesenheit des Menschen an diesem Ort – seit der Bronzezeit –, die eindrucksvollen Dimensionen der antiken Anlage sowie ihr Fortbestehen bis ins Mittelalter sind die Höhepunkte dieser faszinierenden Erforschung.

Die vorgestellte interdisziplinäre Erforschung ist zentriert auf die protohistorische Genese der Ansiedlung und seine monumentale Entwicklung zwischen 10 und 80 unserer Zeitrechnung. Die erstaunliche Beständigkeit von den Spuren der keltischen Gräben, die nicht nur für das Gebäude nach Cäsar, sondern auch für den Bau der Villa mit Atrium und Peristyl am Anfang unserer Zeitrechnung bestimmend waren, bestätigen das erste Mal in der Schweiz ein Phänomen, welches in Gallien beobachtet werden konnte. Dies zeigt auch die determinierende Rolle der allobrogeschen Aristokratie im Romanisierungsprozess der Region um Genf am Vorabend der Eroberung in einem neuen Licht. █

Riassunto

Sembra sorprendente che un parco pubblico possa essere oggetto di uno scavo di salvataggio pianificato. Eppure, i lavori intrapresi in questi ultimi dieci anni hanno portato ad una revisione totale delle conoscenze sulla villa gallo-romana, venuta in luce nel 1888, e parzialmente esplorata nel 1919. Sono almeno tre i punti che, per i più molteplici campi della ricerca scientifica, rendono il sito particolarmente interessante: l'antichità dell'occupazione umana, attestata fin dall'età del Bronzo, le dimensioni straordinarie del complesso abitativo antico e la sua continuità d'occupazione fino al Medioevo.

Lo studio pluridisciplinare si concentra sulla genesi protostorica dell'insediamento e sulla sua evolu-

Fig. 17

Une évocation du domaine antique vers 80 apr. J.-C.; au second plan, le vicus gallo-romain de Genève.

Eine Ansicht des antiken Anwesens gegen 80 n.Chr.; im Mittelgrund der gallo-römische Vicus von Genf.

L'antica tenuta, verso l'80 d.C.; in secondo piano, il vicus galloromano di Ginevra.

Remerciements

Lancée par Charles Bonnet, alors archéologue cantonal, la fouille a bénéficié du soutien inlassable de son successeur, Jean Terrier, qui a aussi encouragé cette publication. La responsabilité technique du chantier a été assumée par Gaston Zoller. Les travaux ont bénéficié de l'aide du Service des Espaces verts de la Ville de Genève, dirigé par Roger Beer. La restauration des objets a été faite par Bernadette Rey-Belley, du laboratoire du Musée d'art et d'Histoire de la Ville de Genève, dirigé par François Schweizer. Jacques Chamay, Conservateur en chef des collections archéologiques, nous a confié les fresques recueillies en 1919. Enfin, les remarques judicieuses de Michel Fuchs, Patrick Moinat, Olivier Paccolat et Michel Tarpin ont orienté le cours de nos travaux. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude. Publié avec l'appui du Service archéologique du Canton de Genève.

Contributions

Pierre André: Du plan de la résidence à sa restitution;

Evelyne Broillet-Ramjoué: Les peintures murales;

Matthieu Poux: Le Parc de la Grange à l'époque gauloise: l'apport des petits objets.



zione alle dimensioni monumentali, raggiunte tra il 10 e il 80 della nostra era. Per la prima volta in Svizzera, assistiamo alla sorprendente persistenza del tracciato di fossati d'epoca celtica, determinanti non solo per lo stabilimento postcesariano ma anche per l'impianto della villa ad atrio e peristilio

dell'inizio della nostra era. Associato all'architettura della villa, che riproduce esattamente modelli italiani, questo fattore di continuità mette in nuova luce il ruolo determinante dell'aristocrazia degli Allobrogi nel processo di romanizzazione della regione del Lemano, all'indomani della conquista. █